

ÉDITION
2025



GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

ÉPREUVES ÉCRITES
ADMINISTRATEUR TERRITORIAL



Cette notice ne vise pas à remplacer les cours de méthodologie des préparations aux concours administratifs mais à ajouter des compléments et des ressources qui nous semblent utiles et efficaces, auprès d'un large public de préparionnaires.

Ce guide est une rediffusion actualisée du travail réalisé par les promotions précédentes (Georges Brassens, Hubertine Auclert, Gerty Archimède). Il est complété par la mise à disposition de copies des épreuves écrites des années précédentes, couvrant un large spectre de notes.

Table des matières

| | |
|--|----|
| <i>Économie</i> | 4 |
| Concours externe..... | 4 |
| Concours interne et troisième concours | 5 |
| Recommandations communes à toutes les catégories de concours | 6 |
| Quelques conseils bibliographiques :..... | 7 |
| <i>Droit public</i> | 9 |
| Concours externe..... | 9 |
| Concours interne et troisième concours | 10 |
| Recommandations communes à toutes les catégories de concours | 11 |
| Quelques conseils bibliographiques :..... | 13 |
| <i>Note sur dossier d'organisation et de gestion territoriale</i> | 15 |
| Recommandations communes à toutes les catégories de concours | 15 |
| <i>Questions contemporaines</i> | 19 |
| Recommandations communes à toutes les catégories de concours | 19 |
| Quelques conseils bibliographiques : | 22 |
| <i>Finances publiques locales</i> | 23 |
| Recommandations communes à toutes les catégories de concours | 23 |
| Quelques conseils bibliographiques : | 24 |

Économie

Concours externe

Rappels sur le déroulement de l'épreuve :

- Un sujet accompagné d'un court dossier documentaire (15 pages environ).
- 5h pour rédiger une dissertation sur le sujet (introduction / plan en deux parties et deux sous parties / conclusion).

Comment réussir cette épreuve :

- Il s'agit réellement d'une démonstration, dont la clarté est essentielle pour le correcteur. D'où l'importance de soigner votre introduction et vos titres, car c'est la première vision qu'aura le correcteur du raisonnement que vous développerez.
- La définition des termes du sujet est un passage obligé qui doit vous servir à poser le cadre de raisonnement de votre dissertation, et à introduire les enjeux qui constituent le cœur de l'introduction. Les définitions, au même titre que les enjeux doivent donc être ancrées dans le contexte contemporain et non purement théoriques.
- Votre accroche doit se baser sur des chiffres et/ou éléments d'actualité, et doit servir à justifier de l'intérêt contemporain du sujet qui vous est proposé. Sa plus-value se trouve donc dans votre capacité à faire explicitement le lien avec les enjeux du sujet.
- Une technique pour identifier rapidement les enjeux du sujet est de le relier à l'actualité : pourquoi est-il posé aujourd'hui ? A quelle situation les décideurs publics font-ils face dans ce cadre et quels problèmes essaient-ils de résoudre à court- et moyen-termes ? L'utilisation d'exemples plus anciens n'est utile que s'il vient appuyer un raisonnement contemporain
- Les constats posés doivent être appuyés par un mix entre chiffres/"faits stylisés" et éléments théoriques, qui doivent être combinés et non séparés.
- Savoir utiliser les notions fondamentales de l'économie et mobiliser les grands modèles/théories est fortement conseillé : le jury n'attend pas des copies d'économistes, mais est attentif à l'appui du raisonnement sur des références économiques ainsi qu'à l'explication des mécanismes économiques à l'oeuvre.
- En général il est conseillé de faire attention aux affirmations/appuis théoriques mal maîtrisés : si vous n'êtes pas sûrs de ce que vous avancez, il vaut mieux éviter de dire une bêtise qui donnera une impression de mauvaise compréhension des mécanismes

économiques (surtout en introduction).

- Il est impératif de présenter les actions déjà menées par les pouvoirs publics (à tous les niveaux) pour répondre aux problèmes identifiés, ainsi que leurs limites, dont découleront *a minima* une partie de vos recommandations.
- La partie recommandations y est fondamentale : dans l'idéal celles-ci sont structurées (court/moyen/long-termes, niveau européen/national, impact conjoncturel/structurel, etc.), hiérarchisées et répondent aux besoins et limites pointées précédemment. Une prise en compte de leurs conséquences sur les fondamentaux économiques est appréciée, voire nécessaire concernant les finances publiques (s'il y en a).
- Des recommandations en lien avec l'action des collectivités peuvent être valorisées mais ne sont pas obligatoires. Il est inutile d'en placer si le sujet ne l'appelle pas ou si elles n'y sont pas directement reliées, et surtout celles-ci ne doivent pas occulter les principaux champs d'action (national, européen, mondial).

Concours interne et troisième concours

Rappels sur le déroulement de l'épreuve :

- Un sujet accompagné d'un dossier documentaire (40 pages environ).
- 4h pour rédiger une note de synthèse et de propositions faisant le lien entre des concepts économiques et l'action publique territoriale.

Comment réussir cette épreuve :

- Faire une bonne introduction définissant bien les termes du sujet, et identifiant le contexte et les enjeux pour préparer l'aide à la décision.
- Identifier les principaux concepts économiques qui sous-tendent le sujet, en étant capable de les expliciter de façon simple, en montrant leur intérêt pour comprendre le sujet.
- Utiliser le dossier et les éléments glanés au cours de ses révisions pour enrichir la copie d'exemples et de mesures concrets et appliqués aux collectivités.
- Tirer le meilleur parti des 4h : s'imprégner du dossier et identifier les éléments utiles sans pour autant s'y perdre, conserver le temps nécessaire pour la construction du plan, la rédaction et la relecture (réaffiner en fonction de ses entraînements). Ne pas hésiter à structurer la lecture du dossier (i) après avoir pris un peu de temps pour réfléchir au sujet et (ii) sur la base du sommaire, en priorisant les documents jugés essentiels.

Recommandations communes à toutes les catégories de concours

Comment préparer cette épreuve :

- Comme pour les autres matières écrites et orales, il est conseillé de disposer en économie, pour vos révisions, de fiches thématiques **problématisées** et organisées autour d'un plan. Celles-ci peuvent également comprendre une accroche, des éléments de définition, les enjeux liés au sujet afin de nourrir vos introductions.
- Dès le début de l'année vous pouvez commencer une **fiche dédiée aux principaux chiffres et agrégats économiques (dette, déficit, croissance, etc.)** qui évoluera et qu'il conviendra de réactualiser avant les épreuves. Il est utile de connaître des ordres de grandeur de ces chiffres durant l'année mais vous pouvez procéder à l'apprentissage par cœur de l'entièreté de ces données une ou deux semaines avant l'épreuve. Ayez en tête que de nombreux chiffres plus précis seront présents dans le corpus documentaire, vous pourrez donc largement vous appuyer dessus.
- Il peut également être pertinent de constituer une **fiche dédiée aux définitions des principaux concepts économiques** (par exemple : inflation, politique budgétaire, productivité globale des facteurs...) non seulement pour être certain de bien comprendre ces concepts, mais aussi pour pouvoir mobiliser ces définitions dans l'introduction.
- Pour les concours interne et troisième concours, il est surtout essentiel d'avoir des fiches simples sur les principaux concepts économiques et l'actualité.
- Il est utile de disposer de **fiches spécifiques** sur les compétences des différentes strates de collectivités en matière de développement économique (ainsi que les schémas afférents comme le SRDEII pour les régions), sur l'économie géographique ou encore sur des dispositifs locaux en matière d'emploi ou d'attractivité. En effet, même si le sujet n'est pas en lien direct avec les collectivités territoriales, il est possible de trouver un lien afin de différencier sa copie en montrant une bonne connaissance des politiques économiques territoriales.
- Pour rendre les solutions plus opérationnelles dans le IIB., faire le lien avec les politiques déployées dans les collectivités est très utile.
- Comme dans toutes les matières, il ne faut pas attendre de maîtriser tout le programme pour s'entraîner dans les conditions du réel (durée de l'épreuve, taille de dossier,

produire une copie complète). Il est également utile de s'entraîner à rédiger des introductions complètes et des plans détaillés tout au long de l'année.

- Pour l'épreuve d'économie, et surtout pour le concours externe, il est important de connaître de nombreuses références pour les mobiliser avec précision. Pour apprendre ce type d'éléments par cœur, **la méthode des cartes mémoire** (ou « flashcard ») peut être d'une aide précieuse. Elle consiste à inscrire, sur une face, une notion ou une référence et sur l'autre les éléments de connaissance associés, permettant un apprentissage actif et des autotests. En ce sens, le site « Quizlet » constitue un outil ludique de révision, permettant notamment de créer et de partager des listes de cartes au sein d'un groupe de travail. Pour approfondir ces méthodes, une vidéo très bien faite présente des stratégies d'apprentissage efficaces et pouvant être appliquées à l'ensemble des matières du concours, telles que la répétition espacée, la multimodalité ou encore l'autoévaluation :

<https://youtu.be/RVB3PBPxMWg?si=oQXz1XGbtchwp1w>

Quelques conseils bibliographiques :

- Avoir un seul manuel de référence est indispensable pour ne pas se disperser, à compléter avec un second pour les parties du programme non couvertes. Les deux suivants sont généralement indiqués comme manuels de référence :
 - *Politiques économiques, préparation aux concours d'entrée à l'ENA, INET, Banque de France, Quai d'Orsay, Assemblées parlementaires, IEP, HEC, ESSEC, ESCP-Europe À jour des mesures prises face à la crise énergétique* de Jean-Baptiste BARFETY, Jean DALBARD, Théo IBERRAKENE Alexandre OUIZILLE – LGDJ, 4^{ème} édition, 2023.
 - *Politique économique*, de Agnès Bénassy-Quéré, Benoît Cœuré, Pierre JACQUET, Jean PISANI-FERRY, préface d'Olivier BLANCHARD – De Boeck Supérieur, 5^{ème} édition, 2021
- Pour construire la sous-partie II.B., prospective et formulant des propositions, et pour entraîner sa culture économique en lisant des rapports ou des notes d'analyse économique de :
 - *Trésor Eco*
 - *France Stratégie*
 - *Conseil d'analyse économique (CAE)*

Promotion Jacqueline de Chambrun

- *Cour des comptes*
 - *IGF*
 - *OCDE*
 - *FMI*
 - *Les communiqués de presse de la Banque Centrale Européenne ainsi que les lettres du gouverneur de la Banque de France au Président de la République permettent de disposer des principaux éléments macroéconomiques et de se familiariser avec le vocabulaire de la matière*
-
- *Lire l'actualité économique et les dossiers thématiques, notamment les sources territoriales :*
 - *Nationale : Les Echos ; Le Monde*
 - *Locale : La Gazette des communes ; Localtis, Dossiers thématiques de la Banque des territoires, Cerema*
 - *Les associations de collectivités plus directement concernées par le développement économique : Association des Régions de France, France Urbaine*

Droit public

Concours externe

Rappels sur le déroulement de l'épreuve :

- Épreuve de dissertation appuyée d'un dossier documentaire composé de 4 à 7 documents (une quinzaine de pages maximum).
- L'épreuve dure 5 heures, durant lesquelles il est conseillé de consacrer au moins 2h30 voire 3h à la rédaction.

Comment réussir cette épreuve :

Pour bien aborder cette matière :

- Matière mêlant compréhension des enjeux techniques et grandes réflexions politiques, le droit public au concours de l'INET ne ressemble en rien au droit public enseigné à l'université. Le correcteur ne cherchera pas à vérifier si vous êtes un bon juriste, mais si vous êtes capable de produire une réflexion cohérente sur un grand enjeu juridique. Ne vous perdez donc pas dans les considérations inutilement techniques, il s'agit surtout de maîtriser suffisamment les grands mécanismes pour pouvoir raisonner dessus.
- Les sujets posés aux écrits peuvent être non-spécifiques aux collectivités territoriales. Vos révisions doivent donc couvrir tous les aspects du programme, même ceux potentiellement les plus éloignés des collectivités territoriales (comme le droit européen). Il est toutefois utile, pour chaque thème, de chercher un lien avec les CT qui permettra de différencier positivement votre copie (*voir plus bas*).

Pour écrire une bonne copie :

- Pour traiter le sujet sous tous ses aspects, il est impératif de consulter le dossier uniquement après avoir posé vos idées sur le sujet au brouillon, afin de vous concentrer sur les éléments que vous connaissez le moins ou qui étaient absents de vos réflexions initiales. Ne passez pas trop de temps à le lire, 15-20 minutes maximum doivent être un objectif. Le jury peut parfois y insérer des articles longs, potentiellement obscurs (comme des textes de doctrine), qui ne vous fourniront tout au plus qu'un seul argument ou exemple dans toute votre copie.

- Soignez votre accroche car c'est la première impression que vous laissez à votre correcteur. Un élément ou jurisprudence d'actualité, voire une citation à propos, constituent de bons points d'entrée. L'accroche doit être suivie d'une phrase destinée à relier explicitement celle-ci au sujet.
- Le travail de définition des termes du sujet et l'ancrage de ces termes dans l'actualité juridique est particulièrement important pour montrer au correcteur dès l'introduction que vous avez bien appréhendé l'ensemble des dimensions du sujet. Ce travail peut faire l'objet d'une attention particulière dès le stade du fichage, en insérant dans vos fiches les résonances actuelles des grandes notions juridiques, les tendances de fond, ou les grands débats de doctrine que vos lectures feront ressortir.
- Concernant votre dernière sous-partie (IIB), l'idéal consiste à y énoncer des préconisations opérationnelles et des pistes d'améliorations concrètes, du point de vue des collectivités. Toutefois, certains sujets sont très éthérés et se prêtent peu à l'exercice. Nulle inquiétude : des éléments de perspectives ou des pistes de conciliation des tensions soulevées en IIA font tout aussi bien l'affaire. Par soucis de réalisme et en gardant en tête que vos correcteurs seront souvent des praticiens du droit, il n'est pas attendu de vous de formuler une proposition de refonte de l'ensemble du système normatif, bien souvent une proposition mesurée d'ajustement des modalités d'application de la règle est plus appréciée qu'une proposition hors-sol de révision plus ambitieuse. Il peut également être pertinent de partir de récents développements jurisprudentiels ou normatifs et de tracer les perspectives ouvertes par ceux-ci.
- Quant au lien entre le sujet de dissertation et les collectivités territoriales, bien qu'il ne soit pas toujours évident, il sera toujours valorisé par le correcteur s'il est établi. Veillez donc à prendre quelques minutes au brouillon pour essayer de le faire, quitte à ne le mentionner que dans une seule sous-partie. Idéalement, un travail de consolidation de vos fiches en amont, pour les enrichir de petits exemples territoriaux peut vous faciliter le travail, en particulier sur des sujets plus éloignés des préoccupations des collectivités.

Concours interne et troisième concours

Rappels sur le déroulement de l'épreuve :

- Un sujet accompagné d'un dossier documentaire (40 pages environ).
- 4h pour rédiger une note de synthèse et de propositions montrant une bonne maîtrise des concepts juridiques, du cadre légal, réglementaire et jurisprudentiel, en lien avec l'action publique territoriale.

Comment réussir cette épreuve :

- Faire une bonne introduction définissant bien les termes du sujet, et identifiant bien le contexte et les enjeux pour préparer l'aide à la décision.
- Rappeler les cadres juridiques dans lesquels s'inscrit la commande et faire le lien avec la pratique en essayant d'identifier les risques juridiques et les problèmes qui sous-tendent le sujet.
- Apporter des solutions concrètes et sécurisées juridiquement.

Recommandations communes à toutes les catégories de concours

Comment préparer cette épreuve :

- Si vous découvrez le droit public, et même si vous l'avez déjà étudié, commencez par vous plonger dans un manuel (*voir les conseils bibliographiques*) et, pour le concours externe, à le fichier en entier. Au début vous aurez peut-être du mal à rentrer dans la matière, mais rassurez-vous : après avoir fait le tour du manuel vous serez en mesure de faire des liens entre les sujets
- À moins d'être un bourreau de travail d'une productivité digne de Stakhanov, il vaut mieux ne pas se lancer dans le fichage tout seul, au risque de vous épuiser et de perdre du temps. Travaillez en équipe en **définissant ensemble une structure commune pour les fiches**. Vous serez toujours à temps de reprendre ou compléter les fiches de vos camarades (voire même les vôtres) quand vous les apprendrez. Au cours de l'année, vous constaterez sans doute que la première version de vos fiches est un petit peu longue, un bon exercice peut alors être d'effectuer une relecture critique de celles-ci en distinguant l'indispensable de l'accessoire et de synthétiser vos fiches, certains poussent ainsi l'exercice jusqu'à réduire à un recto-verso par chapitre, ce qui simplifie également l'apprentissage.
- Dans la mesure du possible, rédigez vos fiches en suivant un plan de dissertation (2 parties 2 sous-parties) alimenté par une problématique. Cela permettra à votre mémoire de se focaliser sur les arguments et les enjeux plus que sur les considérants techniques. Lorsque cela n'est pas possible, vous pouvez toujours soit lister les grands enjeux à la fin de votre fiche, soit intégrer un petit plan détaillé problématisant le thème traité.
- Pour couvrir tout le programme, il ne faut pas se limiter aux manuels. Certains thèmes recensés dans l'arrêté fixant le programme (Décret n° 2015-1490) ne sont en effet pas directement (voire pas du tout) couverts par les grands manuels. Pour vous aider dans l'identification des thèmes à traiter, vous pouvez vous appuyer sur la liste ci-dessous

(non- exhaustive) qui complète le sommaire des manuels canoniques :

- L'Union européenne et les services publics (SIEG, SNEIG, service universel ...) ;
 - Droit administratif et urgence (pensez à évoquer l'état d'urgence sanitaire) ;
 - Droit et numérique, droit des médias ;
 - Droit public de l'environnement ;
 - Économie et puissance publique ;
 - L'Efficacité de la justice administrative ;
 - L'Europe et les CT ;
 - L'administration et les citoyens (participation citoyenne, transparence, dématérialisation, etc.) ;
 - La Laïcité et les cultes en droit administratif ;
 - La Responsabilité pénale des décideurs publics ;
 - Le Droit de l'urbanisme (quelques notions suffisent),
 - Le Droit des étrangers et de l'asile (s'en tenir aux grands principes) ;
 - Les Sanctions administratives ;
 - La Simplification du droit.
-
- Suivez l'actualité ! Cela vous permettra de ne pas passer à côté de réformes majeures ou de revirements de jurisprudence et d'actualiser vos fiches. Le site www.vie-publique.fr peut vous être utile en ce sens.
 - Ne vous noyez toutefois pas dans la masse des informations, tout n'est pas d'un égal intérêt et il ne s'agit pas d'apprendre par cœur le GAJA. L'essentiel est d'articuler les connaissances entre elles pour les restituer de manière concise et adroite.
 - Pour vous démarquer des autres candidats et ajouter de la profondeur à vos copies, n'hésitez à lire des rapports du Conseil d'État, les discours du VP du Conseil d'État, des articles de doctrine, voire des petits essais de théoriciens ou praticiens du droit public (*voir conseils bibliographiques*). Vous pourrez y puiser quelques bonnes idées pour vos IIA et IIB, et des citations pour vos accroches. **Cela reste toutefois très facultatif car peu productif, il vous est donc recommandé de vous y consacrer uniquement après avoir fait le tour du programme.**
 - **Pour les concours interne et troisième concours, il est recommandé de ne pas fichier de manuel** mais de se constituer des fiches thématiques sur les sujets d'actualité juridique des collectivités. Ce travail est tout à fait complémentaire de celui nécessaire pour l'épreuve de note sur dossier d'organisation et la gestion des collectivités territoriales ; et particulièrement utile en vue de l'épreuve de droit et gestion des collectivités territoriales lors de la phase orale
 - N'hésitez pas également à aller rencontrer des collègues juristes pour connaître les enjeux, les problèmes et les solutions apportées.

Quelques conseils bibliographiques :

Les grands manuels canoniques :

- *Droit public français et européen*, de Bernard STIRN et Yann AGUILA, éditions Dalloz, 4^{ème} édition (2024)
 - Un manuel qui couvre la quasi-intégralité du programme, dans des chapitres relativement denses (ne retenez surtout pas toutes les jurisprudences) mais à l'argumentation très claire.
- *Le Droit de l'administration*, de Frédéric PUIGSERVER, éditions LGDJ, 5^{ème} édition (2023)
 - Plus complet que son concurrent (tant en matière de thèmes traités que de profondeur des sujets), ce manuel demande également une lecture plus exigeante pour être approprié. Les petits encarts techniques et focus sont un apport indéniable.

Les autres ressources à exploiter :

- *Science administrative*, de Jacques CHEVALIER, éditions PUF, 6^{ème} édition (2019).
 - Très pointu sur de nombreuses théories, il demeure toutefois utile de feuilleter certaines parties de ce manuel pour en noter quelques idées (notamment sur la déconcentration par exemple). La science administrative vous permettra en effet d'enrichir vos copies de constats empiriques, contrebalançant utilement des considérations très théoriques sur l'organisation administrative
- *L'épreuve de droit public à l'ENA et l'INET ; nouveaux sujets avec corrigés*, Collectif, LGDJ, (2017).
 - Le manuel comporte un ensemble de sujets de dissertations corrigés en 2 parties et 2 sous parties. Cet ouvrage peut ainsi aider à s'approprier la méthodologie du concours, et constitue une mine de références, même si l'ouvrage commence à être daté (2017).
- Le site du Conseil d'État et notamment :
 - *Rapports et études* → pour y creuser certains sujets absents des manuels canoniques (ex. 2025, le rapport Vigouroux sur la sécurisation de l'action publique) ;
 - *Discours* → pour y compléter les études sur certains thèmes, pour y puiser des citations, et surtout (notamment pour les discours de Jean-Marc Sauvé) pour s'inspirer du raisonnement en deux parties et deux sous-parties ;
 - Les derniers arrêts et leurs résumés.

- Les guides annuels de jurisprudence, (« Le Petit Combarnous ») qui propose une synthèse de l'activité contentieuse du CE
- Le site du Conseil constitutionnel et notamment :
 - Les décisions ;
 - Les actualités ;
 - Les nouveaux cahiers (avant 2018) ;
 - La revue semestrielle, Titre VII (depuis 2018).
- L'AJDA : pour y puiser des éléments d'actualité (attention à bien séparer l'actualité essentielle des éléments plus anodins). Les commentaires d'arrêts sont trop détaillés pour être utiles aux préparateurs, repérez les parties détaillant les apports jurisprudentiels (voire celles évoquant les conséquences du revirement) et ne lisez pas le reste.
- La RFDA : on y trouve des dossiers permettant de travailler les thèmes non-couverts par les manuels ainsi que des articles de doctrine parfois intéressants.
- La RFDP : comme pour la RFDA mais avec une orientation parfois marquée sur la science administrative.
- Les sites d'information territoriale proposent également des analyses utiles sur les grands enjeux juridiques : Gazette des communes (veille juridique et articles), Banque des territoires. Plus pointu mais utile pour avoir à l'esprit les questions juridiques d'actualité : l'actualité juridique des collectivités territoriales (AJCT).
- Autres conseils de lecture :
 - La collection « Clefs » des éditions LGDJ contient des ouvrages au propos intéressant par exemple : *Vers un droit public européen* de Bernard STIRN, *La Justice constitutionnelle en Europe* de D. ROUSSEAU et P. BLACHER, *L'État de Droit* de Jacques CHEVALIER, etc.
 - Les écrits de Mireille DELMAS-MARTY, notamment sur les interactions entre ordres normatifs. On peut se contenter de sa leçon introductive au Collège de France ou de l'introduction (et la conclusion) de *Le Pluralisme ordonné (les forces imaginantes du droit – t2)*.

Note sur dossier d'organisation et de gestion territoriale

Recommandations communes à toutes les catégories de concours

Rappels sur le déroulement de l'épreuve :

- Il s'agit d'une **note de synthèse et de propositions** à réaliser en 4 heures sur la base d'un dossier documentaire comportant une quarantaine de pages en moyenne (cela peut varier en fonction des années).

Comment réussir cette épreuve :

- Lors de la première lecture du sujet :
 - Bien identifier **votre positionnement** afin de bien coller au rôle assigné tout au long de l'épreuve ;
 - Identifier le **destinataire** de la note (élu ; DGS ; directeur), le ton à donner ne sera pas le même si l'on s'adresse à l'exécutif ou à l'administration ;
 - Identifier le **contexte** (préparation d'une réunion stratégique, réflexions de fond sur un dossier...) et les principaux enjeux de la commande ;
 - Conseil : dès les premières minutes de lecture, vous pouvez reporter sur votre copie le destinataire de la note, le jour et le lieu : l'entête sera déjà prêt au moment de passer à la rédaction un peu plus tard.
- Lors de la lecture du sommaire des documents, vous devez :
 - Effectuer une **typologie des documents par nature** (juridiques, journalistiques, rapports...) mais aussi **par chronologie**. Il est conseillé de lire les documents dans un ordre qui vous paraît cohérent au regard de cette première analyse rapide. Il est conseillé de commencer par les documents les plus importants (généraux, récents), lorsque votre esprit est frais. Ensuite vous pouvez lire les articles qui vous donneront des exemples, et terminer (si vous avez le temps) par les documents juridiques.
 - Essayer de comprendre là où le dossier documentaire veut vous emmener, avoir une **première idée de là où chaque document va pouvoir vous être utile** (enjeux ; cadre juridique ou éléments de propositions...)

- Lors de la lecture du dossier documentaire, deux techniques sont possibles :
 - **Le plan est donné dans la consigne ou vous avez identifié un plan** : vous pouvez alors consacrer une feuille de brouillon par sous-partie et répartir directement vos idées dans ces parties au fur et à mesure de la lecture des documents. En l'absence de plan dans la commande, il est tout de même recommandé de passer un petit temps à essayer de structurer une ébauche de plan, ou en tout cas d'isoler les idées tirées des documents qui viendront alimenter la partie "recommandation".
 - **Vous n'avez pas encore d'idée de plan en vous lançant dans la lecture des documents** : retirez 3 à 4 grandes idées sous forme de tirets pour chaque document. Votre brouillon ne doit pas être trop long puisque vous passerez ensuite plus de temps sur la rédaction du plan et la répartition de vos idées dans celui-ci.

- Lors de la rédaction : montrez que vous connaissez ce qu'est une note d'aide à la décision, il faut se détacher des exercices de dissertation qu'imposent les autres épreuves du concours :
 - **L'introduction** doit comporter plusieurs éléments :
 - Une accroche (avec un chiffre d'actualité ou une référence juridique par exemple, qui peut être tirée du dossier) ;
 - Un rappel des enjeux ;
 - Un rappel de la commande ;
 - Une annonce de plan.
 - Elle ne doit pas être trop longue (une demi-page).
 - **Le plan** : il doit être apparent (titres des parties et des sous-parties notamment) avec des titres efficaces et clairs.
 - **Les propositions** : selon la consigne, elles pourront faire l'objet de l'ensemble de la note ou plus souvent de la seconde partie. C'est ce qui vous différenciera des autres copies, donc prenez le temps de bien les organiser et les structurer. Pour gagner en opérationnalité et en réalisme, il est utile de :
 - S'inspirer d'exemples de collectivités (a minima le dossier comporte des exemples que vous pouvez utiliser);
 - Bien connaître l'environnement territorial (relation élu / administration ; rôle du DGS et des DGA) et les compétences des collectivités.
 - Connaître les instances internes et externes à la collectivité (assemblée délibérante, bureau des élus, CST, conseil de développement, conseil

de quartier...)

- Si le sujet s'y prête et que cela apporte une plus-value à la note : **une annexe** : un rétroplanning en prenant en compte le temps administratif et la consultation des différents acteurs, un plan d'action, une cartographie des risques ou des acteurs...

L'organisation du temps de l'épreuve :

Les entraînements vous serviront à ajuster le temps que vous passerez pour chaque étape, mais à titre indicatif vous pouvez commencer en essayant de répartir les **4 heures** ainsi :

- **5 minutes** de lecture de la consigne et du sommaire des documents : premières réflexions sur le positionnement attendu, le destinataire et les enjeux du sujet ;
- **1h à 1h10** de lecture des documents ;
- **30 à 45 minutes** de rédaction du plan au brouillon : sauf si vous êtes lents à la rédaction, il est conseillé de bien travailler la structure (notamment du II/des recommandations)
- **1h50 à 2h10** de rédaction de la copie ;
- **10 minutes** de relecture.

Dans le cadre de vos révisions :

Comment préparer cette épreuve :

- S'entraîner à **rédiger des plans détaillés voire des copies complètes** tout au long de l'année de préparation est essentiel. *A minima*, entraînez-vous à rédiger des introductions et des plans.
- S'entraîner à **tenir le temps** : c'est une épreuve de rapidité et il faut dès le début de l'année arrêter d'écrire au bout des 4 heures même si la copie n'est pas terminée, pour éviter de la rendre inachevée le jour J.
- Lire et décortiquer **les meilleures copies** en cherchant leurs points de convergences et de divergences. Plusieurs méthodes de rédaction et de présentation vous apparaîtront alors.
- **Préparer au cours de l'année l'épreuve orale de droit et gestion des collectivités territoriales (DGCT)** en fichant des manuels ou en assistant aux cours de votre prépa vous aidera grandement à comprendre plus rapidement les enjeux de la note sur dossier. En somme, entraîner sa culture territoriale tout au long de l'année aide à réaliser une bonne note sur dossier. Plusieurs ressources bibliographiques vous seront utiles en ce sens :
 - *Culture territoriale*, Marine Derkenne et Donatien Lecat, Actu'concours 2025-2026, éditions Ellipses ;
 - *Vademecum des collectivités locales et territoriales*, Céline Sabattier, 17ème

édition, Arnaud Franel Eds ;

- Tableau du ministère de l'Intérieur retraçant la répartition des compétences des collectivités.
- **Lire la presse territoriale** : vous en retirerez des bonnes pratiques de collectivités qui pourront donner lieu à des propositions ancrées et réalistes pour votre note (Gazette des communes, Localtis (newsletter hebdomadaire gratuite), Courrier des maires, Lettre du cadre territorial...).
- Pour dynamiser les révisions, il peut être judicieux de varier les formats, notamment en consultant des **ressources vidéo**. Plusieurs chaînes YouTube peuvent être consultées pour se tenir informé de l'actualité territoriale :
 - Chaîne Youtube *Cabinet Landot & Associés* : actualités, dossiers thématiques, interviews...
 - Chaîne Youtube *Fonctionnaire territorial* : format mensuel sur les actualités locales.

Questions contemporaines

Recommandations communes à toutes les catégories de concours

Rappels sur le déroulement de l'épreuve :

- Une **dissertation de question contemporaine** sur un sujet à traiter en **5h** (introduction / développement / conclusion).
- Rédiger son plan détaillé et son introduction entière en 2h/2h30 et se laisser 3h/2h30 de rédaction (à adapter selon vos préférences).

Attendus de l'épreuve :

- **Ce que le correcteur examinera :**
 - Votre capacité à comprendre le sujet : il faut partir du sujet dans toute sa complexité et non de ses connaissances ou du sujet qu'on aimerait traiter. Le hors sujet est donc un vrai risque et le travail de définition des termes puis de problématisation est essentiel. Plus que pour les autres dissertations, la tentation de calquer le plan d'une de vos fiches peut ici être très forte, il faut donc vous forcer à traiter le sujet de manière singulière et à produire une problématique sur-mesure.
 - Votre capacité à construire une argumentation sur ce sujet précis, sous forme de plan structuré qui réponde à la question posée. À ce titre, un II.B plus opérationnel est attendu.
 - Votre capacité à mobiliser vos connaissances au service de cette argumentation, celles-ci n'ont ainsi de valeur que si elles sont correctement reliées au sujet et utilisées à bon escient. S'il y a certains exemples plus ou moins "attendus" sur certains sujets, votre travail pour créer du lien entre le sujet et vos exemples peut vous permettre d'utiliser des exemples plus originaux ou plus éloignés sur des sujets où vous seriez en difficulté.
- L'épreuve de questions contemporaines n'est pas un test de culture générale brute. Ce qu'on attend de vous, c'est une copie bien construite, qui démontre une pensée claire, argumentée et convaincante. Il ne s'agit pas d'étaler tout ce que vous savez, mais de faire des choix intelligents dans vos références (philosophie, histoire, sciences, art...) pour appuyer un raisonnement solide. Une bonne copie, est lisible, logique, bien rythmée. Il faut viser trois choses : un raisonnement clair, une expression simple, et

des arguments solides. Pensez toujours que votre copie doit pouvoir être lue sans le sujet : elle doit porter en elle toute la question, son enjeu, et le cheminement de votre réflexion. Une manière originale de tester la lisibilité de votre copie et de votre style argumentatif est de proposer la lecture de votre copie à un proche extérieur à l'environnement des concours administratifs, en lui demandant de restituer ce qu'il a compris de votre copie après sa lecture.

- Sur la plupart des sujets, une bonne manière de bien cadrer son raisonnement et sa problématisation est de s'interroger sur la place des pouvoirs publics dans le traitement des problématiques induites par le sujet. L'angle de vos recommandations doit également suivre cette logique, en s'interrogeant sur la capacité des pouvoirs publics à remédier aux difficultés que vous aurez identifiées.
- L'enjeu de l'année est donc d'apprendre à **structurer une argumentation cohérente**, appuyée par des références diverses et qualitatives. Pour cela deux approches sont possibles : soit partir des idées qui vous viennent à l'esprit, puis essayer de vous souvenir des références susceptibles de les appuyer. Soit, à l'inverse, vous appuyer sur les références que vous maîtrisez et construire votre argumentation autour d'elles. Il faut par ailleurs trouver un **juste équilibre dans la mobilisation de ces références** : si on en met trop cela paraît superficiel avec le risque qu'elles collent mal au sujet. À l'inverse, passer trop de temps sur une référence fait courir le risque de digressions qui ne sont pas attendues pour l'épreuve. En règle générale, une sous-sous-partie (par exemple : I. A. i.) doit être structurée autour de deux ou trois paragraphes, chacun appuyés par une à trois références.
- Ne pas hésiter à prendre position en II/B : il faut trancher. Des positions très engagées sont acceptées à condition d'être bien justifiées et évidemment de s'inscrire dans un positionnement acceptable pour un fonctionnaire.
- La forme compte beaucoup : attention à la syntaxe et l'orthographe ainsi qu'à la clarté du propos pour que le correcteur voit rapidement le déroulement de l'argumentation.
- Le ton doit être simple et concret : ce n'est pas une épreuve de philosophie ni d'histoire politique. L'utilisation du conditionnel est préférable pour les propositions. Relisez-vous pour vérifier le rythme et la clarté. Avant d'écrire une phrase, prenez une seconde pour la formuler mentalement et préférez toujours les phrases courtes, évitant les relatives et les formules indirectes.

→ **Le fichage** (si possible à réaliser à deux ou plus) :

- Lister les **grands thèmes** ayant trait à l'exercice du pouvoir ou à un sujet de société susceptible de tomber. Pour information, nous en avons listé 50 (ex. Territoires, Femmes, Égalité, Pouvoir, Environnement, Crise, etc.).
- Réaliser des fiches structurées comme suit :
 - Des **citations / accroches** sur ce thème ;
 - Une partie **définitions** des grandes notions liées au sujet ;
 - Une liste des **auteurs / références** structurée en grande « partie » argumentée :
 - Par exemple, pour le thème « Femmes », une première partie pourrait être « *L'exclusion des femmes de la vie publique a été justifiée pendant des siècles par une prétendue infériorité naturelle voire par une défiance envers les femmes* » suivi d'un certain nombre de références.
 - L'organisation des références permettra d'avoir des éléments de problématisation en tête, à adapter selon le sujet. Vers la fin de votre fiche, vos références devront être plus « contemporaines » et mobilisables pour un IIB porté vers l'action publique.
 - Le cas échéant, une partie **actualités**.
 - Si possible, des **exemples de politiques publiques** menées par des collectivités territoriales (identifiées dans le cadre de votre veille d'actualité notamment)
- Les **références** citées dans vos fiches doivent être explicitées et détaillées afin de les comprendre et de pouvoir les mobiliser facilement.
- En marge ou au sein de vos fiches, il peut également être utile de passer en revue les œuvres (littéraires, artistiques, cinématographique, etc.) qui vous ont particulièrement marquées et d'envisager la façon dont vous pourriez les utiliser dans une copie et sur quels thèmes. Cela peut venir alimenter une banque d'exemples plus personnelle et souvent plus originaux qui viendront nourrir vos copies, à condition de bien effectuer le travail de lien avec le sujet.

→ **La dissertation** :

- **La démonstration doit descendre sur trois niveaux** (I. ; A ; (i)). On doit retrouver les idées du A et B dans l'intitulé du I. De même, on doit retrouver les idées du (i) et (ii) dans l'intitulé du A. Les titres I, IA, IB, II, IIA et IIB doivent reprendre les termes du sujet. Dans votre annonce de plan, ne reprenez qu'une partie seulement de vos titres afin de faciliter la lecture. Dans le corps de votre copie en revanche, vous pouvez les détailler.

- **Il est nécessaire que la démonstration progresse** : pour ce faire, il faut d'abord présenter l'**argument** puis la référence, afin que cette dernière soit en appui de l'idée évoquée. Ainsi, un paragraphe sera toujours structuré de la même manière, avec une première phrase exposant l'idée, puis les phrases suivantes reliant vos exemples à celle-ci. Il faut toujours garder en tête que cette épreuve est une argumentation et non un exposé sur un sujet donné.
- **Les premières phrases des paragraphes sont essentielles** : ce sont parfois les seules qui seront lues par vos correcteurs, en plus des références soulignées. Il faut donc qu'elles soient structurantes, précises et qu'elles expriment l'idée principale de ce paragraphe. Lire une très bonne copie de l'INET ou de l'INSP permet de se rendre compte de cela.
- **Portez une attention particulière au II.B qui est l'aboutissement de la démonstration.** Si possible, relire sa copie avant de rédiger cette partie pour la mettre en miroir des constats précédents et donner l'impression qu'on y répond vraiment. Comme pour les autres épreuves, le réalisme et le caractère incarné de vos propositions permet de se différencier positivement. Sur les sujets de culture générale les plus éthérés, cela peut nécessiter un travail supplémentaire pour ramener le sujet à des considérations tangibles afin d'éviter l'écueil des recommandations sous forme de poncifs désincarnés.

Quelques conseils bibliographiques :

- **Manuels** : la référence pour cette épreuve est *Questions de culture générale* de Hugo Coniez (LDGJ). **Autre** : *Cours particulier de culture générale* d'Alexis Chabot.
- **Podcasts** : [L'esprit public](#) ; [Le temps du débat](#) ; [Concordance des temps](#) ; [Les chemins de la philosophie](#) (France Culture) ; [ça peut pas faire de mal](#) (France Inter)
- **Blogs** : [1000 idées de culture générale](#) ;
- **Autres** : hebdomadaire Le 1 ; hors-séries Philosophie magazine ; 28 minutes (Arte) ; documentaires LCP ; rapports de think tank...
- Se concentrer d'abord sur les **grands auteurs classiques qu'il faut maîtriser** (Tocqueville, Hobbes, Arendt *etc.* sont des incontournables et pourront être cités dans presque toutes les copies...) mais **varier les supports** (événements historiques, philosophie, littérature, spectacles vivants, films, *etc.*) et les **époques**. Ne pas négliger vos **ressources et connaissances personnelles**.
- Il est également intéressant de ne pas limiter sa réflexion à la France, en mobilisant des références et exemples européens/internationaux quand le sujet s'y prête

Finances publiques locales

Recommandations communes à toutes les catégories de concours

Rappels sur le déroulement de l'épreuve :

- 3 à 4 questions de finances publiques.
- Un court dossier documentaire rapporté à chaque question (attention : le dossier est facultatif pour les concours interne et troisième concours, il y a donc des années pour lesquelles il n'y a aucun dossier à l'appui des questions).
- Des réponses attendues structurées avec introduction, problématisation et plan apparent.

Comment réussir cette épreuve :

- La réponse à chaque question doit être organisée avec une introduction (courte accroche, définition des termes et problématisation), un plan de préférence en deux parties et deux sous-parties et une phrase de conclusion.
- Ne pas faire une réponse « à plat » ni réciter son cours sur des sujets qui pourraient s'y prêter. Une problématisation doit vous amener à trouver les 2 ou 3 enjeux du sujet et d'articuler votre plan autour de ceux-ci. Comme pour les autres épreuves, la qualité/clarté de l'argumentation est plus importante que la quantité d'informations donnée.
- Pour faciliter votre réflexion, il est fortement conseillé de préparer au cours de l'année des plans détaillés à l'avance sur les principaux sujets, ainsi que des recommandations.
- Privilégiez la concision et la clarté plutôt qu'une récitation de nombreuses connaissances, pour lesquelles un certain niveau de précision et de technicité est attendu.
- C'est une **épreuve de rapidité ; la maîtrise du temps apparaît encore plus essentielle que pour les autres épreuves.** Mieux vaut rédiger uniquement l'introduction et le plan au brouillon pour avoir le temps de rédiger sa copie. Après avoir travaillé sur une question au brouillon, rédigez la réponse sur votre copie, puis repassez au brouillon pour la suivante, etc. Cela évitera de se perdre entre les questions. Dans la mesure du possible et selon votre degré d'aisance avec le sujet et la rédaction de l'introduction, se limiter à préparer le plan détaillé au brouillon permet de gagner un temps précieux pour la rédaction.
- Les questions peuvent être traitées dans le désordre, par exemple en fonction du

nombre de points attribué à chacune. Attention toutefois à l'écueil qui consiste à débiter par une question que l'on maîtrise et à ne pas conserver suffisamment de temps pour les autres sujets.

Comment préparer cette épreuve :

- Aucun manuel ne couvre l'ensemble du programme de l'arrêté, il faut donc reprendre chaque intitulé et vérifier que vous avez fiché chaque thème.
- Faire des fiches sous forme de plan sur un maximum de sujets pour gagner du temps lors de la structuration de vos réponses le jour J : l'intérêt n'est pas de copier-coller une fiche déjà toute faite mais de s'entraîner au long de l'année à structurer son raisonnement rapidement de manière problématisée, concise et rapide.
- Préparer une "fiche chiffres" à actualiser et apprendre par cœur dans les dernières semaines/derniers jours avant l'épreuve (en s'appuyant notamment sur les ressources et publications de l'OFGL).
- Pour cette année 2025 peut-être plus que jamais, être parfaitement au fait des débats et conséquences de la Loi de finances 2025 pour les collectivités territoriales.

Quelques conseils bibliographiques :

- *Les finances locales* de Michel BOUVIER – LGDJ 19^{ème} édition (Parution : 03/05/2022)
 - "Petit" manuel théorique, à la fois trop précis sur certains sujets (ex : les différents impôts locaux) et incomplet sur d'autres. Ce livre peut servir de base à la compréhension de la matière mais devra être complété par d'autres lectures et cours. Autre inconvénient : celui-ci n'est pas organisé sous forme de plan détaillé. Or, il est plutôt conseillé de ficher cette matière en 2 parties et 2 sous-parties pour faciliter une réflexion rapide le jour J.
- *Finances locales*, de F. WASERMAN, *La documentation française*, janvier 2024
 - Un court ouvrage qui constitue une très bonne introduction à la matière.
- *Finances publiques* de Frédéric BRIGAUD, Vincent UHER, Robin DEGRON – 6^{ème} édition à paraître le 04/10/2023.
 - *La partie sur les finances locales peut servir de base à la compréhension de la matière mais est loin d'en dresser un panorama complet.*
- *Les finances publiques en 100 fiches* 4^{ème} édition (2024), Renan Megy, objectif fonction publique, Ellipses.
- *Le Club Finances* de la Gazette des communes.
 - Le Club Finances propose des fiches traitant de grands enjeux techniques et pratiques de finances locales pour les collectivités territoriales. En traitant un sujet en deux pages, ce format a l'avantage de la concision. En outre, ces fiches

abordent parfois des sujets qui ne sont traités ni dans les manuels, ni dans les cours de prépa (ex : la budgétisation sensible au genre, le budget vert...)

- Le site internet de l'AFIGESE, réseau des financiers, gestionnaires, manageurs et évaluateurs des collectivités territoriales, comprenant :
 - Une revue de presse ;
 - Des publications, fiches pratiques, guides, etc.

- Le site internet de François Ecalle FIPECO pour accéder à des fiches au format type QRC (attention à la date de publication / d'actualisation des fiches) ; Il est nécessaire d'être au fait des grands rapports sur l'action des collectivités territoriales et notamment des constats et recommandations en matière de finances publiques locales des rapports Woerth et Ravignon (2024).

- Annexe jaune au projet de loi de finances « *Transferts financiers de l'Etat aux collectivités territoriales* » - dernière édition.
 - Ce document annexé au PLF est très utile pour avoir des chiffres actualisés sur la fiscalité et les dotations. Des encarts sont également consacrés aux réformes d'actualité

- Le site de la DGCL : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales>
 - Utile pour les réformes et les chiffres, ou pour compléter des fiches de manuel, mais attention au prisme étatique.



**BON COURAGE À
TOUTES ET À TOUS !**

